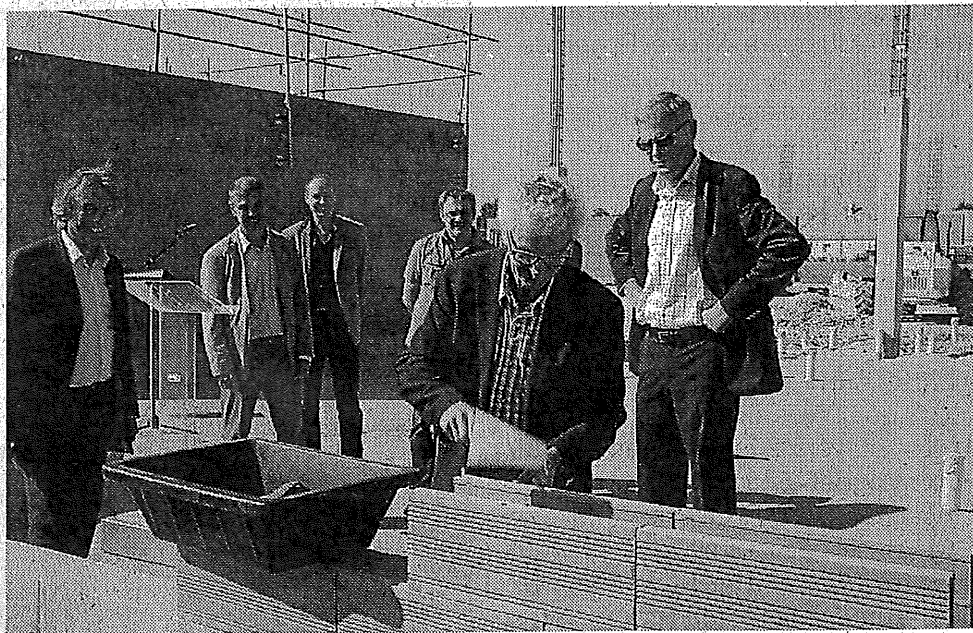


## La construction du dojo avance

Le maire rassemble vendredi les présidents des clubs d'arts martiaux et l'architecte, pour célébrer le début des travaux.



Alain Tessier, adjoint aux sports, entouré de Marc Joulaud, de l'architecte Hubert Cazals et des présidents de clubs.

Les travaux du nouveau dojo ont commencé depuis le début de l'été, mais Marc Joulaud, maire, a réuni tous les acteurs du projet, vendredi, pour le lancement officiel de la construction. Déjà, la silhouette du bâtiment sort de terre.

« Jusqu'à maintenant, les activités dédiées aux arts martiaux étaient réparties un peu partout dans la commune, rappelle l'élu. La volonté était de regrouper en un même lieu, le judo, le viet vo dao, le karaté et l'escrime. » « Il était temps », glisse à voix basse l'un des présidents de ces quatre disciplines présents sur le chantier, près du stade Rémy-Lambert.

L'architecte, lui aussi présent, a pu détailler le bâtiment. La salle de 1.000 m<sup>2</sup> (le bâtiment en fait 1 500) sera divisée en deux entités. « Un

mur mobile séparera les tatamis des pistes d'escrime. La salle aura vocation à accueillir des compétitions régionales. Il suffira de déplacer le mur pour agrandir l'espace. »

Le projet se chiffre à 1,9 million d'euros. Pour limiter les coûts, la Ville a misé sur les économies d'énergie. « Le bâtiment sera équipé de capteurs solaires qui permettront de chauffer l'eau des douches. » Un dispositif qui sera complété en hiver par une chaudière à condensation à haut rendement, et des ouvertures pensées plutôt en façades sud et ouest, pour permettre une meilleure isolation. Le bâtiment répondra aux nouvelles réglementations thermiques votées en 2012.

Raphaël LAURENT.